

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le mardi 24 février 2009

Desjardins et la MRC de Roussillon : toujours partenaires pour la culture!

Saint-Constant. C'est avec fierté que les cinq caisses Desjardins de la région se sont associées, pour une quatrième année consécutive, au Fonds culturel de la MRC de Roussillon. Les Bourses Desjardins, offertes aux artistes du territoire roussillonnais, ont vu le jour pour la première fois en 2006 et se sont forgées une présence très appréciée par l'ensemble du milieu. Les caisses Desjardins des Berges de Roussillon, Châteauguay, Christ-Roi de Châteauguay, de l'Ouest de la Montérégie et La Prairie poursuivent donc leur appui au Fonds culturel régional avec une contribution de 8 000 \$ pour la présente édition.



En bas : Lorraine Simoneau, directrice, Caisse populaire Châteauguay
Danielle L. Surprenant, représentante, Caisse Desjardins des Berges de Roussillon

En haut : Denis Sénécal, directeur, Caisse populaire La Prairie
Lucie F. Roussel, représentante politique au dossier culturel, MRC de Roussillon
Benoît Sauvé, directeur, Caisse Desjardins de l'Ouest de la Montérégie
Jocelyne Bates, préfète, MRC de Roussillon
Daniel Gagnon, directeur, Caisse populaire Desjardins Christ-Roy de Châteauguay

Le directeur de la Caisse des Berges de Roussillon, Serges Bossé souligne que, « *pour chaque citoyen, une bonne part de la contribution à la société passe par le travail et sa reconnaissance; une reconnaissance que l'on retrouve dans la rémunération mais aussi, et beaucoup, dans l'appui reçu de la collectivité. C'est justement ce qu'offrent le Fonds culturel et les Bourses Desjardins. En ces temps difficiles, soutenir le travail et la passion de ceux et celles qui créent et font rêver prend donc une signification toute particulière. Aussi, nous sommes fiers et heureux d'être associés, avec la MRC de Roussillon, à la mission et aux succès du Fonds culturel pour l'ensemble de notre région!* »

Et avec raison puisque, tout comme l'an dernier, pas moins de cinq bourses, divisées en deux volets, seront offertes en 2009. Le premier volet est celui du « Soutien aux artistes professionnels ». On y retrouve tout d'abord la bourse Desjardins « Soutien à la carrière ». Au montant de 3 000 \$, elle reconnaîtra la contribution exceptionnelle d'un artiste chevronné à la vitalité de la culture régionale en lui permettant de poursuivre son oeuvre. Ensuite, une bourse Desjardins « Recherche et création », d'une valeur de 2 500 \$, sera attribuée à un artiste afin de l'appuyer dans la réalisation d'un projet qui favorisera l'évolution de sa démarche artistique. Enfin, 1000 \$ constituent la bourse Desjardins « Perfectionnement » qui sera remise à un artiste afin de lui permettre d'acquérir une plus grande maîtrise de son art à travers un stage ou tout autre activité pédagogique reconnue.

Le deuxième volet est, quant à lui, consacré à la relève. Deux bourses Desjardins de 750 \$ seront donc remises à de jeunes artistes en début de carrière. L'objectif est de les supporter dans la réalisation d'activités de création qui les aideront à atteindre le statut d'artistes professionnels.

Pour le président d'honneur du Fonds culturel régional, le comédien Paul Doucet, « *la culture est vivante sur l'ensemble du territoire, tout comme Desjardins est présente aux quatre coins du Québec. Voilà une coopérative qui a aidé au développement du Québec et qui est maintenant parti prenante de son patrimoine identitaire. À ce titre, l'implication d'un acteur comme Desjardins dans le Fonds culturel régional est très significatif pour les artistes et artisans de Roussillon. Je suis très heureux de voir une si belle collaboration pour les artistes et les entreprises culturelles de la région!* ».

De fait, c'est dans le cadre du Fonds culturel régional que les bourses Desjardins s'inscrivent comme un complément aux subventions offertes par la MRC de Roussillon. Si les bourses s'adressent particulièrement aux artistes, les subventions, qui passent de 20 000 \$ à 30 000 \$ cette année, sont destinées aux entreprises et organismes culturels de la région.

Pour en profiter, ceux et celles intéressés par les bourses Desjardins ou par les subventions du Fonds culturel régional n'ont qu'à remplir le formulaire d'inscription qui sera disponible à compter du 2 mars dans les Caisses Desjardins participantes, les bibliothèques de la région, les départements des arts de l'UQAM et de Concordia, au conservatoire de Montréal, à l'École nationale de théâtre, au département des arts du Cégep du Vieux Montréal, à l'École nationale de danse, au CLD de Roussillon et à la MRC de Roussillon. Bien entendu, les personnes qui le souhaitent pourront également trouver le formulaire au www.mrcroussillon.qc.ca.

La période d'inscription s'étendra du 2 mars au 9 avril prochain.

La MRC de Roussillon est constituée des municipalités de Candiac, Châteauguay, Delson, La Prairie, Léry, Mercier, Saint-Constant, Saint-Isidore, Saint-Mathieu, Saint-Philippe et Sainte-Catherine.

- 30 -

Source Pierre Tadros, Coordonnateur aux communications, MRC de Roussillon
450 638-1221 poste 330

Informations Julie Poulin, responsable du développement culturel, MRC de Roussillon
450 638-1221 poste 333